

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 13/2024

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le cinq mars deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures trente, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Adrien Carret, Alain Arnaud, Xavier Collonge, Mirabelle Rousset-Charensol, Ludovic Batteur, Maryline Trichard

Excusé : Damien Lamboley

Jean-Claude DESBAT a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 21 février 2024

OBJET : Remise sur convention d'occupation du domaine public

Vu la convention d'occupation du domaine public conclu avec Mme MAZZELLA-MELQUIONI pour la période du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024 pour la réception et la distribution de produits locaux en lien avec la plateforme LOCAVOR,

Vu la demande de la gérante du LOCAVOR qui est contrainte de cesser son activité pour la période du 1^{er} au 31 mars 2024 pour des raisons de santé,

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir décider d'une exonération de la redevance d'occupation du domaine public à Mme MAZZELLA-MELQUIONI pour la période du 1^{er} au 31 mars 2024.

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

PERRIN Jean-Charles,
Maire

DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance



A blue ink signature, likely of Jean-Claude Desbat, is written over the text of the secretary of the meeting.

Date de télétransmission en préfecture : 07/03/2024
Date de publication sur le site Internet : 07/03/2024